

n° 25

17 septembre
2019

Cultures fruitières



À retenir cette semaine

DERNIER BULLETIN 2019 avant les bilans à paraître courant décembre

- **Pêcher-Abricotier-Cerisier:**
 - **Bactériose à pseudomonas** : risque élevé pendant la chute des feuilles
 - **moniliose** : suivre les mesures prophylactiques
- **Abricotier :**
 - **Rouille** : présence faible de symptômes en Moyenne Vallée du Rhône. Risque faible en conditions sèches
- **Pêcher :**
 - **Tordeuse orientale** : utilisation des nématodes entomopathogènes sur les larves entrant en diapause à l'automne possible en conditions pluvieuses et douces (pas d'actualité cette semaine)
 - **Chancre à fusicoccum/cytospora** : risque élevé durant la chute des Feuilles
- **Pommier :**
 - **Tavelure** : penser à évaluer le potentiel d'inoculum à l'automne. Prévoir la destruction de la litière cet hiver
 - **Mouche méditerranéenne** : pas de capture
- **Poirier**
 - **Anthomone** : surveillez la reprise d'activité des adultes
- **Pommier-Poirier :**
 - **Punaises** : présence de dégâts, de larves de *nezara viridula*, d'adulte *Coreus marginatus*, et de larves et adultes *Halyomorpha halys*
 - **Carpocapse** : fin de vol. Pensez à réaliser un comptage sur 1000 fruits. En cas de pose de bandes cartonnées cet été, pensez à les récupérer en octobre. Utilisation des nématodes entomopathogènes sur les larves entrant en diapause à l'automne possible en conditions pluvieuses et douces (pas d'actualité cette semaine)
 - **Tordeuse orientale** : vol toujours en cours. Soyez vigilants
 - **Maladies de conservation** : à surveiller en cas de pluie
 - **Feu bactérien** : pas de nouveaux signalements.
- **Noyer :**
 - **Carpocapse** : fin de vol. Dégâts visibles
 - **Mouche du brou** : fin de vol, présence de dégâts
- **Châtaignier :**
 - **Tordeuse** : fin de vol. Présence de faibles dégâts.
 - **Carpocapse** : fin du pic de vol
 - **Septoriose** : présence importante sur les parcelles sensibles
 - **Pourriture sur fruits** : période à risque élevé avec la chaleur
- **Toutes espèces :**
 - **Pucerons** : surveillez le retour des populations pour la mise en place d'une barrière de pontes
 - **Ambroisie** : signalement possible via application mobile Signalement-ambroisie ou à contact@signalement-ambroisie.fr.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Auvergne- Rhône-



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE


Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 16 septembre par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence.




PÊCHER – ABRICOTIER - CERISIER

• MONILIOSES

Situation : un comptage a été réalisé sur une parcelle d'abricotier tardif proche de la récolte le 16 septembre, et 1 % des fruits étaient concernés par des pourritures.

 **Analyse de risque et prophylaxie :** Les champignons *monilia* se conservent dans les fruits momifiés sous forme de conidies, ou sous forme mycélienne dans les chancres des rameaux. **Il est important de mettre en place des mesures prophylactiques** (élimination des rameaux porteurs de chancres, et de fruits momifiés, désinfection du matériel) pour limiter leur développement et les contaminations des parcelles saines. **Ces mesures sont impératives dans les parcelles historiquement touchées par *Monilia fructicola*, organisme de quarantaine assez fréquent en Moyenne Vallée du Rhône.** Le suivi de ces mesures constitue un levier important pour faire baisser le niveau d'inoculum (Cf. Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits. Voir paragraphe Prophylaxie dans Toutes espèces en p. 14.)

• BACTERIOSE A PSEUDOMONAS


 **Analyse de risque et prophylaxie :** la période de chute des feuilles est une période à haut risque de contaminations. Les plaies pétiolaires (uniquement pour le pêcher et le cerisier) ou plaies de taille ou les blessures constituent des portes d'entrée pour les bactéries. **Éliminez les organes atteints en veillant à bien désinfecter les outils de taille entre chaque arbre et entre chaque parcelle. Terminez la taille de prophylaxie par les vergers sains. Ensuite, il faut éviter, particulièrement sur jeunes plantations et variétés sensibles, toute intervention de taille d'octobre à février. En effet, c'est à cette période que les bactéries pénètrent le plus facilement par les plaies et se développent le mieux dans l'arbre.**



PÊCHER – ABRICOTIER

• MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

Analyse de risque et prophylaxie : le risque de dissémination de la bactérie est toujours d'actualité. Les résidus de cultures (débris de feuilles, bois de taille...) peuvent rester infectieux pendant plusieurs semaines voire quelques mois. La bactérie peut se propager par contact et frottement contre tout support : vêtements, outils de taille, véhicules, ventilation des pulvérisateurs ... Les débris végétaux portant la maladie ou les gouttelettes de pluies entraînées par le vent vont propager la maladie autour des foyers initiaux sur un rayon d'une centaine de mètres.

 **Prophylaxie :** **il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques dans les zones à risque sur pêcher et abricotier** (source Groupe de Travail *Xanthomonas*)

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remettre au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
- Éviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.

⇒ **Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte**





ABRICOTIER

• ROUILLE DU PRUNIER – *TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE*

Biologie : Cf. BSV n°22 du 06/08/19

Situation : les observations réalisées sur 4 parcelles le 16 septembre en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire, ne montraient pas de symptômes. La maladie est toujours visible sur certaines parcelles signalées le 2 septembre.

Analyse de risque : les conditions sèches de la semaine ne sont pas favorables au champignon. Le risque sera nul.

Les symptômes peuvent apparaître en face inférieure, apparition de taches de couleur rouille. A noter que cette maladie concerne surtout le secteur Moyenne Vallée du Rhône où une forte pression avait été observée certaines années (2016 et 2017 notamment).




PÊCHER

• CHANCRE A FUSICOCCUM - *FUSICOCCUM AMYGDALI*

Analyse de risque et prophylaxie : pour rappel, ce champignon, parasite de blessures, peut provoquer des dégâts importants sur amandier et pêcher pouvant entraîner la mortalité de nombreux rameaux. *Fusicoccum amygdali* peut pénétrer par les plaies formées lors de la taille, lors de la chute des jeunes fruits, et surtout lors de la chute des feuilles. **La période automnale est donc très favorable aux contaminations par ce champignon.** Il est possible de repérer à l'automne les chancres formés sur les rameaux. Ils contiennent des pycnides noires (formes hivernantes du champignon) qui sécrètent des filaments (cirrhés blanches) en présence de forte hygrométrie. **Veiller à sortir du verger et à détruire les organes atteints. Prévoir une taille en fin d'hiver, après la période à fort risque de pénétration du champignon.**




• CHANCRE A CYTOSPORA

 **Analyse de risque et prophylaxie :** les champignons du genre *Cytospora* peuvent se développer sur pêcher et abricotier. *Cytospora leucostoma* et *Cytospora cincta* sont les plus importants. *C. leucostoma* se développe préférentiellement dans les régions du Sud, alors que *C. cincta* peut s'adapter à des climats moins chauds, et peut être présent dans les zones situées au nord de Valence (26). **Sur rameau, des chancres apparaissent à la faveur des blessures. Les arbres sont particulièrement réceptifs en période automnale : les cicatrices foliaires et les plaies de taille constituent des voies d'entrée pour les spores du champignon.** Celles-ci sont libérées à l'occasion des pluies, par dissolution des cirrhes de couleur orangée sécrétées par temps humide par les pycnides, groupés à la surface des écorces. **Dans les vergers contaminés, sortir du verger et détruire les rameaux atteints. Prévoir une taille en fin d'hiver, après la période à fort risque de pénétration du champignon.**



• TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER—CYDIA MOLESTA

Situation : à cette période, les larves débutent leur entrée en diapause (surveillez la fin du vol sur vos parcelles).

 **Méthode alternative :** en conditions de forte hygrométrie et de températures douces, certains nématodes entomopathogènes ont la capacité de les détruire. Les nématodes se déplacent dans le sol grâce à l'humidité et infectent les larves en entrant par ses voies naturelles. Ils injectent une bactérie, qui se développe, faisant mourir la larve. **Les conditions actuelles ne sont pas favorables pour qu'ils aient une efficacité. Il est nécessaire d'attendre que les larves de tordeuse orientale soient toutes en diapause, et qu'une période de pluie survienne en conditions de températures supérieures à 10-12°C. Il faut en effet de l'eau pour que les nématodes puissent circuler jusqu'aux larves, et des températures optimales pour le bon fonctionnement de l'activité des nématodes et de la bactérie associée.**

CERISIER

• COSSUS GÂTE-BOIS

Situation : aucun signalement de présence de l'insecte n'a été fait sur les 2 parcelles visitées le 16 septembre.

Analyse de risque : ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers, il est surtout rencontré dans le secteur Rhône-Loire. **La période à risque de dégâts est en cours.** Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable. On peut trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. **Soyez vigilants.**



POMMIER

• TAVELURE

Il est important à l'automne de réaliser un comptage afin d'estimer la force de l'inoculum Tavelure sur vos parcelles. Voici une méthode dite « séquentielle » (McHardy et al., 1999) à réaliser pendant la période qui s'étale du début de la chute des feuilles jusqu'à 50 % de la chute des feuilles.

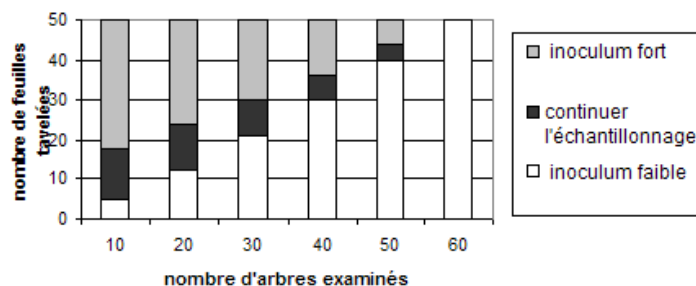
Méthodologie :

- Choisir 10 arbres dispersés dans la parcelle
- Pour chacun de ces arbres, regarder 10 pousses au hasard réparties régulièrement dans l'arbre
- Sur chaque pousse examinée, regarder les 2 faces des feuilles et enlever toutes les feuilles tavelées
- Compter le nombre total de feuilles tavelées ainsi récoltées sur les 10 arbres examinés

S'il y a moins de 5 feuilles tavelées (sur les 10 arbres), on estime que l'inoculum sera faible, et on arrête le comptage pour cette parcelle.

S'il y a plus de 18 feuilles tavelées, l'inoculum sera fort et on arrête aussi le comptage.

Si le nombre de feuilles récoltées est compris entre 5 et 18, il faut poursuivre l'échantillonnage sur 10 nouveaux arbres, cumuler le nombre de feuilles sur les 20 arbres et se reporter au graphique ci-dessous. Et ainsi de suite.



Prophylaxie : dans les vergers contaminés, la maladie se conserve d'une année sur l'autre sur les feuilles tombées au sol. **LA DESTRUCTION DE LA LITIÈRE PAR UN BROYAGE SOIGNE EST À PREVOIR EN HIVER, IL EST INDISPENSABLE POUR LIMITER L'INOCULUM. Des mesures d'andainage, suivi d'un broyage fin, s'il est bien réalisé, peut permettre de réduire l'inoculum Tavelure sur pommier au printemps de 80%.**

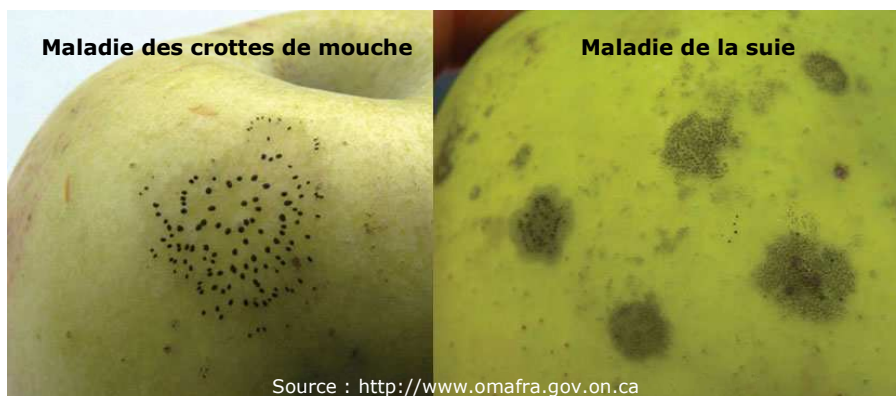
Voir également Fiche Technique n°11 du Guide ECOPHYTO (Prophylaxie par gestion de la litière foliaire) disponible dans le guide Ecophyto-Fruits téléchargeable gratuitement sur le site :

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

Le suivi de ces mesures constitue un levier important pour faire baisser le niveau d'inoculum (Cf. Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits. Voir paragraphe Prophylaxie dans Toutes espèces en p. 14.)

• MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Description : les symptômes de maladie des crottes de mouche se présentent sous forme de petites taches rondes de 1 à 2 mm, ou plus petites, noires, groupées en amas de taille variable. Ceux de maladie de la suie forment des plages noires, qui à la différence de la fumagine, ne partent pas en frottant. Ces maladies n'induisent pas de pourriture, mais altèrent l'épiderme et peuvent être rencontrées à l'approche de la récolte, en conditions humides. L'incidence négative est visuelle.



Source : <http://www.omafr.gov.on.ca>



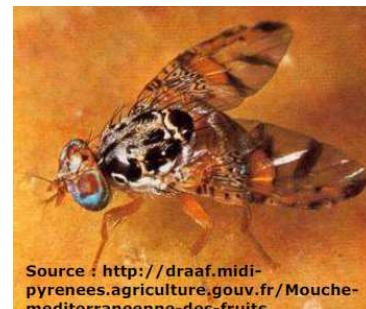
Analyse de risque : la biologie de ces champignons est mal connue. Le risque d'infection démarre à la floraison et perdure jusqu'à la récolte. Il est accru par un temps pluvieux, une mauvaise aération des arbres, un enherbement abondant. Soyez vigilants en cas de retour de la pluie.

• MALADIE DU FEUILLAGE - ALTERNARIOSE

Situation : il n'y a pas eu de signalements de chutes de feuilles problématiques le 16 septembre sur les parcelles du réseau.

• MOUCHE MEDITERRANEENNE - CERATITIS CAPITATA

Biologie : cette mouche très polyphage, qui se développe habituellement dans le sud de la France, peut se déplacer sur de grandes distances, et être rencontrée certaines années dans notre région, si les conditions de températures sont favorables (climat chaud et sec). Les femelles pondent leurs œufs sous l'épiderme des fruits par paquets. Les œufs éclosent 2 à 4 jours après pour des températures chaudes et 16-18 jours pour des températures fraîches. Le cycle larvaire dure 1 à 2 semaines. A maturité, les larves quittent les fruits et se nymphosent dans le sol. Les adultes émergent une à plusieurs semaines après selon les températures. A noter : le climat de Rhône-Alpes ne permet pas à la mouche d'hiverner d'une année sur l'autre.



Situation : aucune capture n'a été signalée sur les 3 pièges suivis le 16 septembre.

Analyse de risque : les conditions climatiques ont bien été favorables au vol de l'insecte en Rhône-Alpes durant l'été. Soyez vigilants

∞ POIRIER

• ANTHONOME D'HIVER DU POIRIER—ANTHONOMUS PYRI

Biologie : l'anthonome est un charançon brun roux. Les adultes sont en diapause pendant l'été (abrités sous l'écorce des arbres, dans le sol, sous les herbes, sous les pierres) et reprennent leur activité à partir de fin août selon les conditions climatiques pour s'alimenter avant l'accouplement et la ponte.

Ils sortent la nuit jusqu'au début du jour, et se cachent en journée. Le pic de pontes a généralement lieu entre le 15 septembre et le 15 octobre. Les femelles pondent à l'intérieur des bourgeons et les œufs vont éclore en fin d'hiver. Les dégâts seront donc visibles au printemps prochain : les bourgeons à fruits ne débourrent pas car ils sont évidés par la larve qui se nourrit en totalité de la future inflorescence.

Photo <http://ephytia.inra.fr>



Analyse de risque : les conditions actuelles restent favorables à la reprise d'activité des adultes même si le risque est plus modéré cette semaine du fait du temps sec et des températures élevées qui s'installent (favorables au maintien en diapause). **Le risque redeviendra élevé** avec le retour de conditions plus humides avec les faibles pluies annoncées pour le week-end.

Méthode alternative : pour les parcelles avec présence (battage à réaliser tôt le matin ou tard le soir), il faudra récupérer et éliminer les bourgeons attaqués sur les arbres les plus atteints à la sortie d'hiver (au débourrement, stade C).

∞ POMMIER- POIRIER

• BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2020.

• PUNAISES DIABOLIQUES – *Halyomorpha halys*

Situation : le 16 septembre, aucune capture n'a été observée dans les 2 pièges suivis sur pommier en Rhône-Loire et Moyenne Vallée du Rhône.

En Rhône-Loire, une punaise *Halyomorpha halys* a été observée sur pommes à la récolte hors réseau le 16 septembre (sans dégâts).

Dans le secteur Savoie/Haute-Savoie, sujet à de fortes populations et dégâts d'*Halyomorpha halys* depuis mi-août, **20 captures d'adultes *Halyomorpha halys* (accompagnés de 4 larves)** ont été enregistrées le 16 septembre dans le piège à phéromone suivi sur pommier.

Des adultes étaient également visibles sur des pièges englués posés en supplément hors réseau sur ce secteur (**13 en parcelle de poires Passe Crassane, 23 en parcelle de pommes Golden**).



Halyomorpha halys

Photo J-C Streito, INRA



Captures d' *Halyomorpha halys* sur piège englué - Photo CASMB

• AUTRES PUNAISES

La période actuelle est favorable à l'activité de punaises. Des dégâts récents ont été observés hors réseau en Rhône-Loire la semaine dernière (environnement boisé), avec observation d'un adulte *Coreus marginatus* et d'une larve de troisième stade de la punaise verte *Nezara viridula*.




Dégât de punaise sur pomme (haut),
larve de 3^{ième} stade de *Nezara viridula*
(haut à droite), adulte *Coreus marginatus*
(ci-contre)


Photos FREDON AURA

• CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES – CYDIA POMONELLA

Situation : aucune prise n'a été observée sur les 10 pièges suivis le 16 septembre. Le vol est terminé sur les parcelles de piégeage.


Seuil indicatif de risque : à l'approche de la récolte, pensez à réaliser un comptage sur 1000 fruits pour évaluer la pression sur vos parcelles : au-delà de 0.3 % de fruits touchés, la pression est considérée forte pour 2020.

 **Prophylaxie** : l'élimination des fruits attaqués constitue un levier pour faire baisser le niveau de population (Cf. Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits. Voir paragraphe Prophylaxie dans Toutes espèces en p. 10.)

 **Méthode alternative** : dans le cas de l'installation de bandes installées en fin de G1, prévoir de les récupérer dans le courant du mois d'octobre. Le nombre moyen de larves piégées par bande vous permettra d'estimer le risque pour la génération suivante :

- < 1 : population faible
- 1 à 5 : risque significatif, 5% de dégâts potentiels
- > 5 : population et dégâts importants

Leur destruction permettra de diminuer la population pour l'année suivante.

 **Méthode alternative** : en conditions de forte hygrométrie et de températures douces, certains nématodes entomopathogènes ont la capacité de les détruire. Les nématodes se déplacent dans le sol grâce à l'humidité et infectent les larves en entrant par ses voies naturelles. Ils injectent une bactérie, qui se développe, faisant mourir la larve. **Les conditions actuelles ne sont pas favorables pour qu'ils aient une efficacité. Il est nécessaire d'attendre que les larves de Carpocapses soient toutes en diapause, et qu'une période de pluie survienne en conditions de températures supérieures à 10-12°C. Il faut en effet de l'eau pour que les nématodes puissent circuler jusqu'aux larves, et des températures optimales pour le bon fonctionnement de l'activité des nématodes et de la bactérie associée.**

• TORDEUSE ORIENTALE

Situation : ce ravageur peut occasionnellement attaquer les fruits à pépins (à la fin des récoltes de pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, ou parfois en Savoie/Haute-Savoie à l'approche des récoltes de pommes et poires). Les dégâts ressemblent fortement à ceux causés par les larves de carpocapse, à la différence que la larve de tordeuse orientale évite la zone de pépins en creusant sa galerie. La différenciation de la larve est difficile à l'œil nu. En cas de suspicions, contactez un technicien. A noter : les prises observées sont parfois très importantes en pommiers et poiriers sans pour autant que des dégâts soient observés.

Le vol se poursuit avec des prises faibles.

Résultats des suivis de TORDEUSE ORIENTALE du 16 septembre sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	5	1	3	1	0	0
RL	2	0	0	2	0	0
S-HS	1	1	0	0	0	0

Analyse de risque : il existe un risque de dégâts actuellement.

• MALADIES DE CONSERVATION

Cf. BSV n°22 du 06/08/2019



Situation : des symptômes de monilioses ont été observés le 16 septembre lors d'un comptage proche de la récolte sur une parcelle de pommier de Rhône-Loire et une parcelle de Savoie/Haute-Savoie, avec 1.4 % et 2.2 % de pommes touchées.

Analyse de risque : les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédant la récolte. **Les conditions de la semaine ne sont pas favorables mais le retour des pluies n'est pas exclu à partir de ce week-end.**

Prophylaxie : mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et trie à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Éliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Évitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés

• TORDEUSES DE LA PELURE – CAPUA et PANDEMIS

Situation : le vol des tordeuses de la pelure est terminé.

Analyse de risque : nous arrivons en fin de risque d'attaque des fruits.

• FEU BACTÉRIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Situation : il n'y a pas eu de nouveaux signalements de symptômes le 16 septembre.

Analyse de risque : observez vos parcelles, pour repérer l'apparition des symptômes et assainir rapidement (par temps sec). Le retour des pluies possibles durant le week-end peut favoriser de nouvelles contaminations.



Prophylaxie :

- **Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition.** Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.
- Veillez à réaliser l'assainissement **par temps sec**, et à désinfecter les outils de taille.
- **Evacuez hors du verger les bois taillés** par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les **détruire** (brûlage).

Pour plus d'informations sur les mesures d'assainissement, voir également :

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2019_cle0e7d15.pdf

Le suivi de ces mesures constitue un levier important pour faire baisser le niveau d'inoculum (Cf. Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits. Voir paragraphe Prophylaxie dans Toutes espèces en p. 14.)

Confusions possibles : attention à **ne pas confondre les anciens dégâts de cèphes avec le Feu Bactérien**. Ils sont toujours visibles actuellement, et se présentent sous forme de rameaux qui flétrissent et noircissent à l'extrémité (formant une petite crosse) avec à la base du symptôme, la présence de perforations caractéristiques. Cf. photos dans BSV n°12 du 07/05/19).

En cas de présence de trous avec sciure sur le rameau concerné par un symptôme en forme de crosse, il s'agit d'attaque d'insectes xylophages et non de la bactérie.



NOYER

CARPOCAPSE

Situation : le deuxième vol se termine, et il n'y a pas de troisième vol en cours sur les parcelles de piégeage d'après la courbe de vol.

Un comptage bilan a été réalisé sur 8 parcelles les 13 et 16 septembre, et 6 parcelles présentaient des dégâts, avec 0.5 % à 2 % de dégâts sur 5 parcelles, et 16 % de noix touchés sur une parcelle plus impactée.

Vol du carpocapse des noix - Rhône-Alpes
Cumul sur 12 pièges

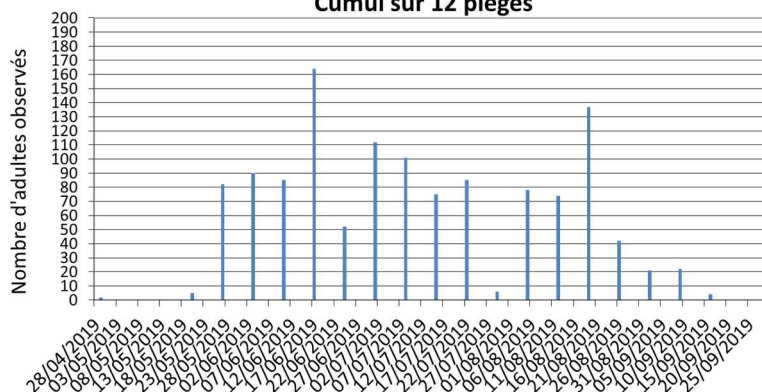


Photo Coopenoix 2017



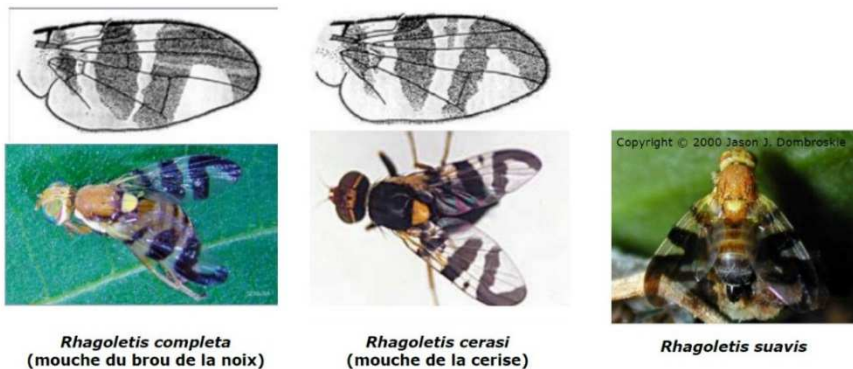
Analyse de risque et modélisation : le modèle DGAL/Inoki (Carpocapse des pommes) indique que les éclosions de G2 sont désormais terminées. Soyez vigilants en cas de captures sur vos parcelles à cette période, il peut s'agir d'un troisième vol.

• MOUCHE DU BROU

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L.

Attention à ne pas confondre l'insecte avec d'autres mouches du genre *Rhagoletis*, comme *Rhagoletis cerasi* (mouche de la cerise), *Rhagoletis meigenii* ou bien qu'elle n'ait pas encore été détectée en France : *Rhagoletis suavis*.

En cas de détection de *Rhagoletis suavis*, contactez le SRAL Rhône-Alpes ou le réseau FREDON : cette mouche s'attaque également au noyer et a été signalée en Allemagne en 2013 dans la région de Brandebourg.



Les 13 et 16 septembre, un comptage bilan a été réalisé sur 7 parcelles. Seules 2 parcelles présentaient des dégâts avec 1 % de fruits touchés.

La Mouche du Brou de la Noix fait l'objet d'un suivi de pièges hors réseau. Les derniers résultats du 4 septembre au 17 septembre montrent :

- 3 nouvelles communes avec un vol confirmé,
- 1 commune qui commence à capturer.

Le suivi est terminé au 17 septembre.



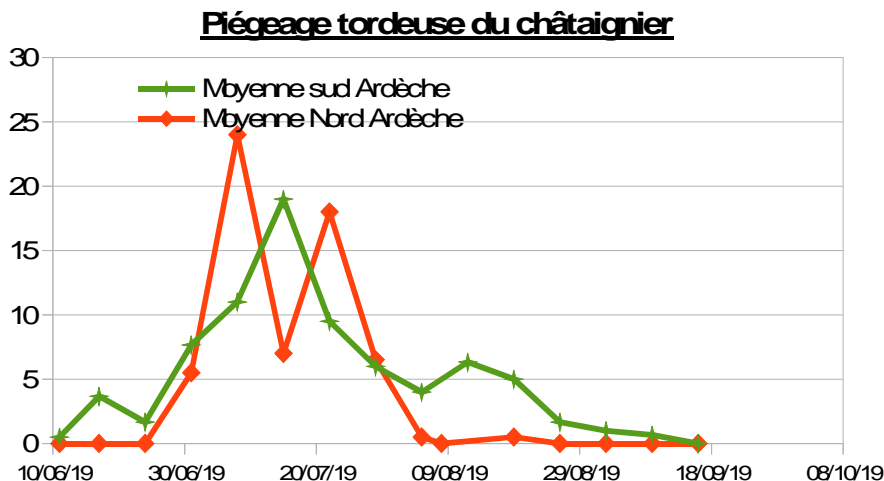
• ACARIENS ROUGES ET PHYTOPTES

Situation : il n'y a pas eu de foyers signalés lors des observations réalisées sur une parcelle le 16 septembre.

🌀 CHÂTAIGNIER

• TORDEUSE DU CHÂTAIGNIER

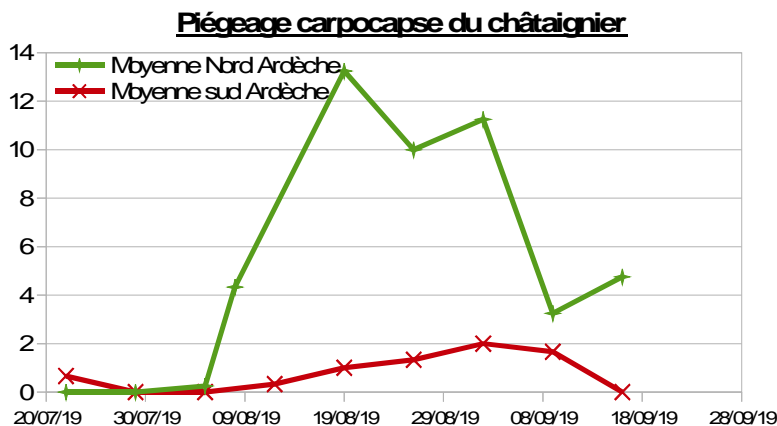
Le vol de tordeuses est terminé. L'incidence est à ce jour assez faible dans les bogues (0 à 5 % sur les parcelles suivies sont concernées par des dégâts, contre 30 à 40 % les années précédentes).



• CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Le pic de vol se termine avec une baisse des captures observée en Nord-Ardèche et un piégeage qui reste très faible en Sud-Ardèche.

Des larves sont visibles dans les fruits. À ce jour (dans les bogues avant récolte), l'incidence est proche de celle de 2018.



• SEPTORIOSE

La présence de la maladie est importante sur les parcelles très sensibles (hors parcelles de référence). L'incidence sur la production est encore faible à ce jour.

• POURRITURES DES FRUITS

Pour l'instant, aucun dégât n'est visible sur les variétés précoces pour lesquelles la récolte débute tout juste. Mais les conditions climatiques sont à priori favorables au développement du champignon.


• ENCRE

Hors parcelles de référence BSV, les développements de mortalité due à l'encre ont été importants cet été (juin-août), entre autre sur jeunes parcelles plantées et parcelles anciennes en place.

🌀 TOUTES ESPECES

• PUCERONS

Concernant les pucerons diociques (2 hôtes), les individus sexupares ailés mâles et femelles commencent à revenir vers l'hôte primaire en fin d'été. Ces sexupares ailés qui migrent ont en effet besoin de feuilles pour former la génération de femelles sexuelles. Ces dernières ont elles aussi besoin de feuilles pour se nourrir avant de devenir matures, pour s'accoupler avec les mâles ailés et pondre les œufs d'hiver. A l'image des populations de pucerons cendrés sur le pommier, les pucerons mauves du poirier, les pucerons verts du pêcher et le puceron noir du cerisier reviennent à l'automne sur ces cultures.

 **Méthode alternative :** Surveillez le retour des pucerons. Il est possible de mettre en place une barrière de ponte à base d'argile (avant le pic de retour des pucerons).

• METCALFA PRUINOSA

Situation : la présence de l'insecte a été signalée le 16 septembre sur pêcher et abricotier.

Analyse de risque : les conditions chaudes et sèches sont favorables au développement de l'insecte. Les larves occasionnent des dégâts par la sécrétion de miellat entraînant le développement de fumagine. A surveiller pendant l'été. Voir photo de larves dans BSV n°23 du 20/08/2019.



Adultes de *metcalfa pruinosa* - photo FREDON AURA

• AMBROISIE

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

Actuellement, l'ambroisie est en pleine floraison.

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La présence importante d'ambroisie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes.

⇒ **Pour plus d'informations, lire la Note nationale BSV Ambroisie de juillet 2019 disponible sur ce lien https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_bsv2019.pdf**



Ambroisie en floraison –
Photo FREDON 26



Prophylaxie : il est important de réaliser des observations et d'éliminer la plante avant la période de floraison qui a lieu en fin d'été :

- Par l'arrachage (avec port de gants)
- Par fauchage avant la floraison
- En empêchant son installation par végétalisation par des plantes non allergisantes.



Signalement : la majorité des communes sont dotées de référents qui centralisent les signalements de présence de la plante. Pour participer à la lutte, vous pouvez transmettre la localisation de la plante repérée par le biais de l'application mobile à télécharger sur Smartphone « **Signalement-ambroisie** », ou bien envoyer un email à l'adresse : contact@signalement-ambroisie.fr

• LA PROPHYLAXIE

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :

- la prophylaxie spécifique à la création du verger

- les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger

- celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations risquées

Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile BOIS – cecile.bois@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Manuela DAGBA – manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Coptain, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, Exploitation Patrice SAUSSAC, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Lorifruit, Valsoleil, Inovapro, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Ardèche, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT